

DEMANDE D'AUTORISATION D'UTILISATION DE FREQUENCES POUR UN RESEAU MOBILE PROFESSIONNEL (PMR)

1 NATURE DE LA DEMANDE

Attribution d'une autorisation d'utilisation de fréquences

Votre demande porte-t-elle sur l'utilisation de fréquences d'un ancien réseau ? Oui Non

Si oui, numéro de dossier de l'ancien réseau :

Modification d'une autorisation d'utilisation de fréquences en cours de validité

Si modification, numéro de la décision d'attribution initiale (exemple : 2010-1234) :

numéro de dossier du réseau :

objet de la modification demandée :

.....

2 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

2.1 Le titulaire de l'autorisation demandée

Raison sociale :

Adresse :

Code postal : Commune :

Pays : FR.....

SIRET :

Représenté par :

Nom : Prénom

Fonction :

Téléphone : Mél :

2.2 Le payeur

➤ Si personne morale

Raison sociale :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Pays : FR.....

SIRET :

APE :

Identifiant du CSP¹ :

Personne à contacter

Civilité : Monsieur Madame

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Mél :

➤ Si personne physique

Civilité : Monsieur Madame

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Pays :

Téléphone :

Mél :

Date de naissance :

Lieu de naissance : Commune :

Code postal :

Pays :

¹ Identifiant du centre de services partagés, cet identifiant concerne uniquement les administrations utilisant l'outil Chorus pour le paiement interne des redevances, il comprend 10 caractères.

2.3 Les utilisateurs du réseau

<input type="checkbox"/> Entreprises (professionnels indépendants, très petites, petites, moyennes et grandes entreprises) Secteurs d'activités <input type="checkbox"/> Transports (préciser, par exemple entreprises de transports routiers, sociétés de bus, de taxis, services aéroportuaires, sociétés d'autoroutes, ambulanciers) : Sécurité et gardiennage <input type="checkbox"/> Bâtiment et travaux publics <input type="checkbox"/> Energie <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Autre, préciser :
<input type="checkbox"/> Services publics, préciser (par exemple polices municipales, administration pénitentiaire, douanes, services de secours) :
<input type="checkbox"/> Particuliers ou associations, préciser :

Compléter autant de lignes que d'utilisateurs prévus.

Raison sociale ou nom de l'utilisateur	APE	Adresse de l'utilisateur	Nature du lien avec le bénéficiaire de l'autorisation

2.4 L'installateur du réseau (le cas échéant)

Raison sociale : ALPHACOM SUD

Personne à contacter

Nom : BRUNET Prénom : JEAN.....

Téléphone : 01 43 41 06 06..... Mél : jb@alphacomsud.com.....

3.3 Configuration du réseau envisagé

Fournir un schéma d'ensemble du réseau envisagé.

- Utiliser les symboles conventionnels suivants :



Base (B1, B2, ..., Bn)



Relais (R1, R2, ..., Rn)



Mobile (M1, M2, ..., Mn)



Portatif (P1, P2, ..., Pn)

- Représenter également dans le schéma les répéteurs et câbles rayonnants dont la mise en œuvre est envisagée, le cas échéant.
- Indiquer les fréquences demandées (F1, F2, ..., Fn).
- Indiquer par des flèches si les liaisons sont unidirectionnelles ou bidirectionnelles.
- Indiquer la zone de service des équipements, leur portée ou la longueur des liaisons (en kilomètres).
- Indiquer la puissance apparente rayonnée des mobiles et des portatifs (PAR, en watts).
- Indiquer le relais auquel est rattaché chaque câble rayonnant, le cas échéant.
- Indiquer le relais primaire auquel est rattaché chaque répéteur, le cas échéant.

Nombre de bases : Nombre de relais :
 Nombre de mobiles : Nombre de portatifs : 2

Commentaires éventuels sur la configuration du réseau envisagé (état prévisionnel, évolutions possibles) :



P1 à P2

Distance 1Km fréquence itinérante

4 SCHEMA D'AUTORISATION APPROPRIÉ

En fonction des besoins liés à la configuration du réseau envisagé, l'ARCEP met en œuvre trois schémas d'autorisations distincts.

- Demande d'autorisation d'utilisation de fréquences alloties, compléter la section 4.1.
En complément de l'autorisation d'utilisation de fréquences alloties, le titulaire devra, préalablement à l'implantation de chaque base, relais ou répéteur qu'il établira, compléter et fournir un formulaire de « déclaration d'une installation radioélectrique fixe et des assignations de fréquences associées ».
- Demande d'autorisation d'utilisation de fréquences assignées, compléter la section 4.2 et, pour chaque base, relais ou répéteur dont l'implantation est envisagée, compléter et fournir avec la présente demande un formulaire de « déclaration d'une installation radioélectrique fixe et des assignations de fréquences associées ».
- Demande d'autorisation d'utilisation de fréquences attribuée pour un usage partagé, sans garantie de protection, compléter la section 4.3.

Remarque : le formulaire de « déclaration d'une installation radioélectrique fixe et des assignations de fréquences associées » n'est pas obligatoire dans le cas d'un répéteur passif de puissance isotrope rayonnée équivalente inférieure à 1 watt et sans impact avéré sur la zone de service du relais primaire auquel il est rattaché.

4.1 Demande d'autorisation d'utilisation de fréquences alloties

Zone d'allotissement demandée

- Allotissement national
- Allotissement national limité aux emprises ferroviaires
- Allotissement régional
Région(s) administrative(s) couverte(s) :
- Allotissement départemental
Département(s) couvert(s) :
- Allotissement au niveau des collectivités d'outre-mer
Collectivité(s) d'outre-mer couverte(s) :
- Autre
Préciser le contour géographique sous une forme appropriée (coordonnées géographiques d'un polygone ou coordonnées géographiques du point central et rayon d'un disque) :

La zone d'allotissement correspond à la zone géographique à l'intérieur de laquelle les stations radioélectriques utilisées peuvent être implantées. Le niveau maximal de champ radioélectrique en limite de la zone d'allotissement et mesuré à une hauteur de 2 mètres au-dessus du niveau du sol est de 20 dB μ V/m dans la bande 80 MHz, 26 dB μ V/m dans la bande 150 MHz et 34 dB μ V/m dans la bande 400 MHz.

4.2 Demande d'autorisation d'utilisation de fréquences assignées

Pour les stations mobiles non rattachées à une station de base, indiquer :

- Les coordonnées géographiques du point central de leur zone d'utilisation (système WGS 84)

Latitude Degrés :..... x Nord

Minutes :..... Sud

Secondes :.....

Longitude Degrés :..... x Est

Minutes :..... Ouest

Secondes :.....

-

NGF 166m

Le rayon maximal (en kilomètres) de la zone d'utilisation des stations mobiles autour du point central décrit ci-dessus : 100m.....

4.3 Demande d'autorisation d'utilisation de fréquences attribuée pour un usage partagé, sans garantie de protection

Zone d'autorisation demandée

France métropolitaine

Région(s) administrative(s)

Préciser :

Département(s)

Préciser :

Collectivité(s) d'outre-mer

Préciser :

Autre

Préciser le contour géographique sous une forme appropriée (coordonnées géographiques d'un polygone ou coordonnées géographiques du point central et rayon d'un disque) :

.....

Rayon maximal (en kilomètres) dans lequel les fréquences seront utilisées autour d'un même emplacement à un moment donné, à l'intérieur de la zone d'autorisation :

Merci de compléter intégralement ce formulaire en lettres capitales et de le retourner signé, accompagné des pièces justificatives demandées, par courrier à :

Agence nationale des fréquences
Direction des conventions avec les affectataires
Service de gestion des réseaux professionnels
78 avenue du Général de Gaulle
94704 Maisons-Alfort cedex

Fait à :

Date :

Signature du demandeur de l'autorisation

Signature du titulaire de l'autorisation
(obligatoire si titulaire différent du
demandeur de l'autorisation)